

## Fiche d'inscription

### **Séjour salsa Santiago de Cuba (14 nuits / 15 jours). Du 24 juillet au 8 août 2019.**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... C.P. : ..... Ville .....

Téléphone fixe..... Portable .....

E-mail : ..... N° passeport.....

Niveau de danse : .....

#### Prix du voyage : 2390 euros payable en plusieurs fois :

**1<sup>er</sup> versement :** Vous enverrez par courrier à l'adresse de l'association : **Serge Jolibois, Dansacuba, 109, avenue du bac, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire ce bulletin d'inscription rempli + 1 chèque de 100 euros** par personne (frais de dossier et d'adhésion à l'association Dansacuba) à l'ordre de **Dansacuba + la copie de chaque passeport** (par mail à [dansacuba@wanadoo.fr](mailto:dansacuba@wanadoo.fr)).

**2<sup>ème</sup> versement :** Vous réglerez à l'agence Sol Latino la somme de **1290 euros** (pour les vols + les visas + les transferts) soit par chèque à l'ordre de **Sol Latino** (envoyé le courrier à l'adresse suivante : agence Sol Latino 27 rue du Textel 75014 Paris) ou par carte bleue en appelant directement l'agence au numéro : 01 42 18 07 86 demandez Héloïse.

**3<sup>ème</sup> versement :** Vous réglerez le solde du voyage (frais terrestres comprenant : logement chez l'habitant, cours, restauration etc.) soit : **1000 euros en espèce** le jour de votre arrivée à Cuba.

- **Option chambre individuelle : + 395 € pour les 14 nuits.** Somme remise en plus des frais terrestres à l'organisateur le jour de l'arrivée à Cuba. **Entourez la mention : oui non.**

#### Ce tarif comprend :

- Les vols Paris - Santiago de Cuba - Paris sur Air Caraïbe + le visa + la taxe aéroport.
- Les transferts de l'aéroport au centre-ville A /R.
- L'hébergement 14 nuits au centre-ville de Santiago, en demi-pension : petit déjeuner + repas du soir.
- Les cours de salsa cubaine, ateliers de danses orishas, rumba, de son, etc.
- Les partenaires cubains (es) pour chacun des stagiaires.
- La visite guidée de la ville de Santiago.
- La fête de bienvenue.

#### Ce tarif ne comprend pas :

- Les boissons chez l'habitant.
- Les sorties plages d'après-midi ni les visites en options ni les sorties nocturnes dans les cabarets.
- L'assurance de voyage, maladie, annulation, rapatriement et perte de bagage.
- Le repas du soir du lundi 5 août.

#### Date et signature :